

Communiqué

pour diffusion immédiate

Ateliers et galeries d'art : la MRC de Drummond prépare son circuit 2020-2021

Le 22 janvier 2020 – La MRC de Drummond invite les propriétaires ou les gestionnaires des ateliers et des galeries d'art de son territoire à manifester leur intérêt en vue du déploiement de son circuit thématique 2020-2021. Réalisé en collaboration avec Tourisme et Grands événements de la Société de développement économique de Drummondville, le nouveau circuit sera dévoilé le printemps prochain.

Les établissements désirant y figurer doivent respecter la réglementation municipale en vigueur pour ce type d'activités. Ainsi, les responsables ont l'obligation de fournir à la MRC, **avant le 21 février**, une lettre attestant la conformité de leurs installations. Pour ce faire, ils doivent s'adresser à l'inspecteur en bâtiment de leur municipalité. Une fois cette étape franchie, la MRC transmettra aux personnes concernées un bref formulaire afin d'obtenir les informations requises.

Il en coûte 25 \$ par atelier et 50 \$ par galerie d'art pour être partie prenante du circuit. La promotion se fera au moyen d'un dépliant imprimé à environ 5000 exemplaires et disponible dans plusieurs points de distribution de la MRC de Drummond et dans tous les bureaux touristiques de la région centricoise. Le circuit sera aussi inscrit dans le guide officiel de Tourisme Centre-du-Québec.

Des renseignements additionnels à ce sujet peuvent être obtenus auprès de Jocelyn Proulx, agent de développement culturel de la MRC, au 819 477-2230, poste 111, ou à culturel@mrcdrummond.qc.ca.

-30-

Information : Jocelyn Proulx
Agent de dév. culturel
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 111

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 123